

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC\_09\_170

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres  
En exercice :  
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à 18h30, le Conseil de  
Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON en session ordinaire,  
sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :  
- Titulaires : 31  
- Suppléants : 4

Date de convocation : 13 septembre 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 2  
Votants : 33

#### PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme FONTAINE)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

**ABSENTS EXCUSES :**

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

**OBJET : ATTRIBUTION DES BOURSES D'AIDE POUR LE FINANCEMENT DU BAFA ET BAFD**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur LA MACHE.

Monsieur LA MACHE expose que dans le cadre de la Convention Territoriale Globale qui nous lie à la caisse d'allocations familiales, la Communauté de Communes a décidé d'accompagner les jeunes en leur attribuant des bourses pour le financement du BAFA et du BAFD.

Ces brevets leur permettent de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires, et pour ceux qui le souhaitent, d'entamer un parcours professionnel plus poussé. Il peut leur faciliter l'accès aux filières professionnelles du social, de l'animation ou de l'éducation.

Une campagne d'information sera lancée au plus vite pour octroyer ces aides avant la fin de l'année 2023. Seront communiquées les informations sur les délais de candidature, ainsi que les lieux de retrait et de dépôt des dossiers.

Ces bourses concerneront des stages théoriques, de « base », « d'approfondissement » ou de « qualification ».

Elles seront, prioritairement, octroyées aux jeunes du territoire Vendée Sèvre Autise.

En contrepartie de ces bourses, les jeunes s'engagent à effectuer leurs stages pratiques et à travailler durant au moins deux saisons (ou bien sur deux périodes de fonctionnement de l'accueil de loisirs au minimum) au sein de la Maison Intercommunale de Loisirs.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure d'organisation d'un stage BAFA sur site, labellisé par le Parc du Marais poitevin avec la fédération d'éducation populaire « les Francas ».

Ce projet sera mis en place dès 2024.

Les crédits nécessaires à l'attribution de 10 bourses de 300 € s'élèvent à 3 000 €.

Cette somme est inscrite au budget prévisionnel 2023.

Ces bourses prendront la forme d'une participation directement versée à l'organisme de formation habilité par les services de la jeunesse et des sports de l'Etat.

Monsieur le Président demande au Conseil son accord sur cette proposition et sur l'attribution de 10 bourses de formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, d'une valeur de 300 € chacune.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord sur cette proposition et sur l'attribution de 10 bourses de formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, d'une valeur de 300 € chacune.

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°2023CC\_06\_104 du Conseil de Communauté du 6 juin 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 19 septembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28/09/2023

SLO

ID : 085-248500563-20230919-2023CC\_09\_170-DE